

PROACC CORPORATE - CLÔTURE DE L'EXERCICE



Exact ProAcc Corporate

PROACC CORPORATE - CLÔTURE DE L'EXERCICE

Despite the continued efforts of Exact to ensure that the information in this document is as complete and up-to-date as possible, Exact cannot warrant the correctness and/or completeness and/or specific applicability of the published and/or requested information in this document. Exact shall not be liable for any direct, indirect, incidental, special or consequential damages, lost profits or for business interruption arising out of the use of this document. The extraction and use of information from this document remains at all times completely within the user's own risk.

No part of this document may be reproduced, published and/or transmitted in any form or in any way, electronically, in print, in photocopy, on microfilm or by any other means, without the prior written consent of the Exact Group B.V.

© Exact Group B.V., 2017. All rights reserved. All trademarks mentioned herein belong to their respective owners.

TABLE DE MATIÈRES

| GÉNÉ | 2 | |
|------------|---|----|
| CHAI | PITRE 1 : DÉMARRER LE NOUVEL EXERCICE | 4 |
| 2.1 | La création des nouvelles périodes et de l'exercice | 4 |
| 2.2 | Les paramètres pour l'exercice suivant | 5 |
| 2.3 | La numérotation des opérations dans les Journaux | 5 |
| 2.4 | Les cas extraordinaires | 6 |
| CHAI | PITRE 2 : CLÔTURE PROVISOIRE | 10 |
| CHAI | PITRE 3 : CLÔTURE DÉFINITIVE | 14 |
| 4.1 | Contrôle de la comptabilité | 14 |
| 4.2 | Conditions | 15 |
| 4 З | Clôture | 15 |



Général

1. GÉNÉRAL

Dans ce manuel, vous retrouverez la description des différentes étapes que vous devez exécuter dans ProAcc Corporate à la fin de l'exercice ainsi que les étapes à exécuter par après :

- Étape 1 : Démarrer le nouvel exercice : à exécuter au début du nouvel exercice.
- Étape 2 : Clôturer l'exercice : après avoir consigné les dernières corrections ainsi que le traitement de résultat.

Entre ces deux étapes un laps de temps de quelque mois peut s'écouler.

Avant de clôturer un exercice, vous créez une sauvegarde du dossier (voir 3.2 Conditions).

Le fait de clôturer un exercice implique que :

• les amortissements sont adaptées automatiquement (si vous avez acquis l'option 'Amortissements'). ProAcc Corporate calcule (pour ce qui est l'exercice clôturé) les montants qui peuvent être inscrits en tant que dépréciation sur les immobilisations (actifs). Il est donc essentiel que toutes les fiches d'amortissement sont remplies dans leur entièreté.

que les exercices (qui sont organisés et gérés à l'aide du menu déroulant à l'aide du menu déroulant *Général-Paramètres-Général*) sont adaptés : l'exercice actuel devient l'exercice précédent, et l'exercice suivant devient l'exercice actuel;

que tous les montants de l'exercice clôturé restent disponible moyennant le bouton *Rapport annuel* de la fiche correspondante (fiche de client, fiche de fournisseur, fiche compte général ou fiche compte analytique); qu'il reste possible de rechercher des déclarations de TVA de l'exercice clôturé et de les imprimer à l'aide du menu déroulant *Comptabilité-Déclaration de TVA*;

qu'il reste possible de rechercher et d'imprimer le bilan d'essai et de soldes (à l'aide du menu déroulant *Comptabilité-Comptes généraux-Bilan d'essai et de soldes*) ainsi que le bilan et compte de résultats (à l'aide du menu déroulant *Comptabilité-Compte général-Bilan/Compte de résultats*) de l'exercice clôturé; que tous les montants dans le cadre des chiffres d'affaires et de TVA des fiches de client restent disponible. Il reste donc possible (à l'aide du menu déroulant *Comptabilité-Clients-Listing TVA*) d'imprimer le listing TVA annuel, même si l'exercice est différent de l'année civile.

• Pendant que l'exercice est clôturé, ProAcc Corporate vérifie s'il existe, oui ou non, une différence dans le bilan. S'il et existe un, le montant de la différence sera mentionné et le programme demande si cette différence peut être consignée sur le compte général sélectionné (le compte d'attente).

Démarrer le nouvel exercice

2. DÉMARRER LE NOUVEL EXERCICE

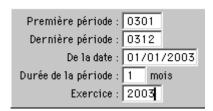
2.1 LA CRÉATION DES NOUVELLES PÉRIODES ET DE L'EXERCICE

Il existe deux types d'exercices, notamment les exercices qui suivent l'année civile et les exercices qui parcourent deux années civiles. Vous retrouvez un exemple ci dessous de comment créer les périodes (pour le nouvel exercice) dans ces deux cas.

2.1.1 L'exercice qui correspond à l'année civile

Exemple 1 : L'exercice 2003 consiste et 12 périodes. La période 0301 commence le 01/01/2003. La période 0312 se termine le 31/12/2003. Vous créez les périodes comme suit :

Dirigez-vous vers le menu déroulant *Général-Périodes*. Sélectionnez le menu déroulant *Action-Introduire*. Introduisez les données tel que dans l'exemple ci dessous et cliquez sur **OK**.



Exemple 2 : L'exercice 2003 consiste et 4 trimestres (périodes). La période 0301 commence le 01/01/2003. La période 0304 se termine le 31/12/2003. Chacune des périodes connaît une durée de 3 mois. Vous créez les périodes comme suit :

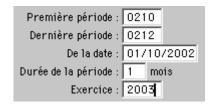
Dirigez-vous vers le menu déroulant *Général-Périodes*. Sélectionnez le menu déroulant *Action-Introduire*. Introduisez les données tel que dans l'exemple ci dessous et cliquez sur **OK**.



2.1.2 L'exercice qui parcourt deux exercices

Exemple: L'exercice 2003 consiste et 12 périodes. La période 0210 commence le 01/10/2002 et la période 0309 se termine le 31/09/2003. Vous créez les périodes comme suit :

Dirigez-vous vers le menu déroulant *Général-Périodes*. Sélectionnez le menu déroulant *Action-Introduire*. Introduisez d'abord les périodes de l'année civile 2002 :



Sélectionnez à nouveau le menu déroulant *Action-Introduire* et introduisez les périodes restantes de l'année civile 2003 :

Première période : 0301

Dernière période : 0309

De la date : 01/01/2003

Durée de la période : 1 mois

Exercice : 2003

Veillez que l'exercice que vous introduisez est deux fois identique. Cliquez sur OK.

Les périodes ne peuvent pas être créées en une fois, vu que le programme créerait toutes les périodes intermédiaires : après 0213, 0214, 0215 ... 0298, 0299, 0301 ...

2.2 LES PARAMÈTRES POUR L'EXERCICE SUIVANT

Vous ne pouvez introduire l'exercice suivant qu'après avoir créé les périodes pour cet exercice dans le menu déroulant *Général-Périodes*.

Dans le menu déroulant *Général-Paramètres-Généraux*, vous avez la possibilité d'introduire l'exercice suivant.

L'exercice actuel reste l'exercice non clôturé. Dans le champ *Exercice suivant*, vous introduisez l'exercice que vous venez de créer.

Au moment de clôturer un exercice, ProAcc Corporate introduira automatiquement l'Exercice suivant dans le champ d'introduction Exercice actuel et l'Exercice actuel sera automatiquement introduit dans l'Exercice précédent.

2.3 LA NUMÉROTATION DES OPÉRATIONS DANS LES JOURNAUX

2.3.1 La numérotation des Achats et des Ventes

Sélectionnez le menu déroulant *Général-Journaux-Ventes / Achats*. Sélectionnez le journal en question dans la liste.

Dans le champ *Exercice suivant,* vous introduisez le numéro de la première facture ainsi que la note de crédit du nouvel exercice.

Le numéro même a un maximum de 7 chiffres et il doit commencer par un chiffre qui n'est pas égal à zéro.

La plupart du temps, le numéro commencera avec l'année. Exemple : début de la numérotation pour l'exercice 2003 : 30001

Dans le contexte des notes de crédit, on utilise souvent un chiffre en moins dans le but de faciliter la tâche de les reconnaître ainsi que de faire en sorte qu'elles soient bien séparées des factures dans les triages.

2.3.2 La numérotation dans les Opérations diverses

Dirigez-vous vers le menu déroulant *Général-Journaux-Divers*. Dans le champ *Exercice suivant*, vous introduisez le numéro de votre première opération qui est consignée dans le nouvel exercice.

2.3.3 La numérotation des opérations financières

Au moment de consigner le premier extrait financier dans une nouvelle année civile, vous devez manuellement changer le champ N° de l'extrait en 1. Par la suite, ProAcc Corporate continuera la numérotation automatiquement.

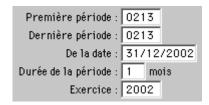
2.4 LES CAS EXTRAORDINAIRES

2.4.1 Des opérations de clôture dans une treizième période

Si les périodes ont été mises à jour et/ou elles ont été clôturées et vous devez encore appliquer des corrections supplémentaires (par ordre de votre comptable), il est possible de créer une treizième (et même une quatorzième) période.

Par exemple: L'exercice 2002 consiste et 12 périodes. La période 0201 commence le 01/01/2002. La période 0012 se termine le 31/12/2002.

Dirigez-vous vers le menu déroulant *Général-Périodes* afin de créer une treizième période. Sélectionnez le menu déroulant *Action-Introduire*. Introduisez comme suit :



La période suivante sera créée :

0212 01/12/2002 31/12/2002 2002

Cliquez sur la date 30/01/2003 afin de la modifier manuellement en 31/12/2002. Vous venez maintenant de créer une treizième période dans l'exercice 2002.

Chacune des opérations comptables est liée à la date initiale de la période correspondante. Par conséquent, chacune des périodes a un code et une date initiale unique [De la date].

Pour autant que l'exercice n'est pas encore clôturé, la date finale de la période peut encore être modifiée à tout moment, ou la période peut même être attribuée à un autre exercice.

2.4.2 La suppression de périodes

Au cas où vous auriez créé des périodes erronées, il vous est possible de les sélectionner et de les supprimer.

Si vous avez déjà consigné des données dans cette période erronée, cela signifie que la période ne peut plus être supprimée! Il vous est toujours possible de modifier la date finale de cette période, mais non plus le code ni la data initiale.



Clôture provisoire

3. CLÔTURE PROVISOIRE

Il vous est possible d'exécuter une clôture provisoire afin de créer un post initial dans le journal divers. Si vous souhaiteriez imprimer un bilan d'essai et de soldes ou un compte de bilan et de résultats, ils reprendront déjà le post initial dans le calcul.

Il vous est possible d'exécuter une clôture provisoire plusieurs fois l'une après l'autre. Veillez pourtant que vous introduisez toujours le même numéro de l'opération diverse.

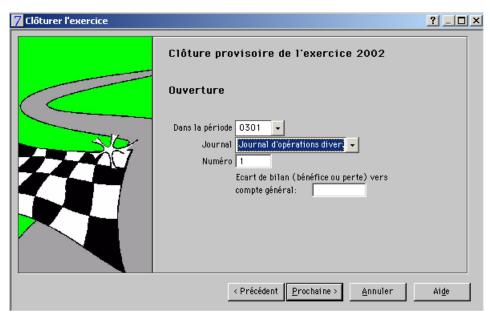
Suivez la procédure suivante afin de clôturer votre exercice provisoirement :

1. Dirigez-vous vers le menu déroulant Général-Clôturer l'exercice. L'écran suivant apparaîtra :



Cliquez sur Clôture provisoire et cliquez sur Prochaine.

2. L'écran suivant apparaîtra si vous sélectionnez la clôture provisoire :



Ouverture:

- Dans la période : ProAcc Corporate propose automatiquement la première période non-clôturée de l'exercice suivant tel que vous l'avez introduit à l'aide du menu déroulant Général Périodes Action-Introduire (voir 2.1 La création des nouvelles périodes et de l'exercice). Il vous est pourtant possible de modifier ceci vous-même.
- Journal : ProAcc Corporate propose automatiquement le Journal d'opérations diverses où le poste avec le bilan initial doit être consigné.
- *Numéro* : ProAcc Corporate propose également le numéro sous quel le poste avec le bilan d'ouverture doit être consigné.
- Ecart de bilan (bénéfice ou perte) vers le compte général : si le traitement de résultat a été consigné entièrement, aucune différence ne peut se produire. Au cas où ProAcc Corporate, en cours de clôturer l'exercice, constaterait une différence entre les comptes 6 et 7, elle sera consignée sur le compte que vous avez spécifié pour cette raison.
 - Ceci est souvent le compte Profit/Perte Transmis (140) ou un compte d'attente (499).
- 3. Cliquez ensuite sur **Prochaine**. L'écran suivant apparaîtra :



- 4. Cliquez sur **Yes** et la clôture provisoire de l'exercice sera exécutée. Si vous cliquez sur **No**, la clôture sera interrompue.
- 5. Au cas où aucune différence n'a été trouvée, vous continuez avec le point 5. Au cas où une différence a été trouvée dans le bilan initial, Proacc Corporate demandera une confirmation afin de consigner ce montant sur le compte général que vous avez introduit voir point 1. différance de bilan.

Dans ce cas, vous obtenez l'écran suivant :



Cliquez sur Yes afin de continuer avec la clôture. Si vous cliquez sur No, la clôture sera interrompue

6. A la fin de la clôture provisoire, le message suivant sera affiché :



Votre exercice est temporairement clôturé.



Clôture définitive

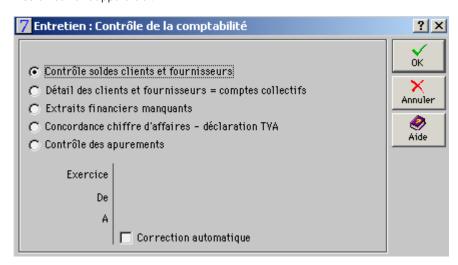
4. CLÔTURE DÉFINITIVE

4.1 CONTRÔLE DE LA COMPTABILITÉ

Avant de clôturer l'exercice, il est important que vous faites exécuter un nombre de contrôles par ProAcc Corporate.

Dirigez-vous vers le menu déroulant Général-Entretien-Contrôle de la comptabilité.

L'écran suivant apparaîtra :



En principe, ProAcc Corporate propose l'exercice et les périodes que vous allez contrôler. Vous devez effectuer chacun des cinq contrôles :

- Contrôle soldes clients et fournisseurs : Ce contrôle vérifiera si le solde sur la fiche de client ou de fournisseur correspond au solde dans l'Historique client ou l'Historique fournisseur.
- Détail des clients et fournisseurs : comptes collectifs : fait la comparaison par période des les Comptes collectifs clients et fournisseurs avec les Historiques clients et fournisseurs.
- Extraits financiers manquants : ce contrôle vérifiera s'il y a des extraits manquants au niveau des opérations financières.
- Concordance chiffre d'affaires déclaration TVA : compare, par période, la totalisation des comptes du chiffre d'affaires avec les différentes cases de la déclaration de TVA.
- Contrôle des apurements : contrôle si les apurements sont en équilibre.

Au cas où des erreurs se produiraient, vous avez la possibilité de cocher la case *Correction automatique*, et de ré-exécuter le contrôle pour ces sélections.

Pour autant que n'obtenez pas le feu vert pour les cinq testes, vous ne pouvez pas clôturer votre exercice.

Attention! Ceux-ci ne sont pas des contrôles de consignation logiques, mais purement des contrôles techniques.

4.2 CONDITIONS

Afin de pouvoir clôturer un exercice, les conditions suivantes doivent être satisfaites :

- toutes les périodes de l'exercice actuel doivent être clôturées. Pour ce faire, vous vous dirigez vers le menu déroulant *Comptabilité-Clôture de la période*. Il faut qu'un minimum d'une période est créée de l'exercice suivant et ce dernier ne peut pas encore être clôturé;
- toutes les fiches d'amortissement doivent être remplies entièrement. Cela signifie que le champ Amortissement (J/%) doit être rempli en ce qui concerne les immobilisations avec une valeur comptable. Dirigez-vous vers le menu déroulant Comptabilité-Amortissements et continuez à compléter les fiches.

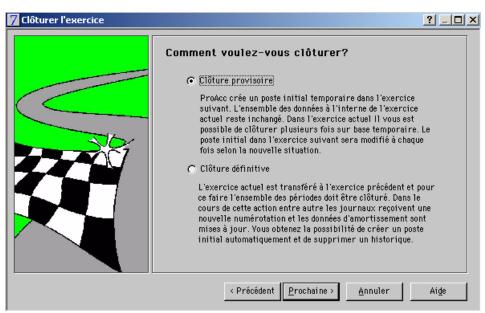
Avant de commencer à clôturer l'exercice, vous devez créez une sauvegarde du dossier. Le mieux est d'enregistrer cette sauvegarde sur un porteur de données externe (cassette, zip drive, etc.). Le dossier doit être clôturé sur tous les ordinateurs avant de créer la sauvegarde.

4.3 CLÔTURE

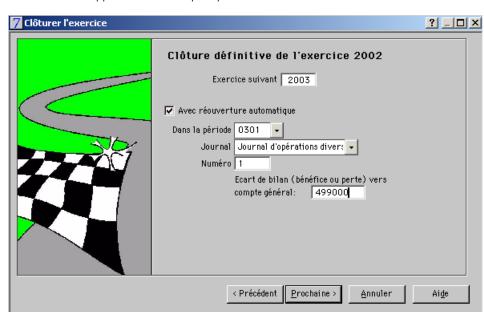
Le post initial, créé pendant la clôture provisoire, sera automatiquement remplacé par un nouveau post initial, créé pendant la clôture définitive.

Suivez cette procédure afin de clôturer votre exercice définitivement :

1. Dirigez-vous vers le menu déroulant *Général-Clôturer l'exercice*. L'écran suivant apparaîtra :



Cochez la case 'Clôture définitive' et cliquez sur **Prochaine**.



2. L'écran suivant apparaîtra si vous optez pour la clôture définitive :

- Exercice suivant: ProAcc Corporate vous propose ici le code Exercice suivant que vous avez introduit à l'aide du menu déroulant Général-Paramètres-Général.
- Avec réouverture automatique : ici, il vous est possible de déterminer où le poste avec le bilan initial doit être consigné.

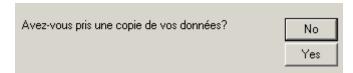
ProAcc Corporate vous proposera de les consigner dans :

- la première période non clôturée de l'exercice suivant;
- un Journal divers.
- Ecart de bilan (bénéfice ou perte)vers compte général: au moment où le compte de résultat est entièrement consigné, il ne peut y avoir aucune différence (exigé dans le cadre les associations). Au cas où ProAcc Corporate, en cours de la clôture de l'exercice, constaterait une différence entre les comptes 6 et 7, cette différence sera consignée sur le compte qui a été prévu pour cela. Dans la plupart des cas, il s'agit du compte Profit/Perte Transmis (140) ou un compte d'attente (499).
 - Si vous avez déjà introduit le bilan initial manuellement, ou vous souhaitez introduire le bilan initial par après, vous devez décocher la *Réouverture automatique*.
- Introduisez les données souhaitées et cliquez sur Prochaine.
 Le message suivant apparaîtra :



Cliquez sur **Yes** dans le cas affirmatif. Si vous cliquez sur **No**, la clôture sera interrompue.

4. Le message suivant apparaîtra :|



Cliquez sur **Yes** dans le cas affirmatif. Si vous cliquez sur **No**, la clôture sera interrompue.

- 5. Au cas où une différence encore été trouvée dans le bilan initial, ProAcc Corporate demandera la confirmation afin de consigner ce montant sur le compte général que vous avez introduit. Cliquez sur **Yes** afin de poursuivre la clôture. Si vous cliquez sur **No**, la clôture sera interrompue.
- 6. A la fin de la clôture définitive une confirmation sera affichée. Cliquez sur **OK** et votre exercice est définitivement clôturé.

Daadkrachtige business software, dat is wat Exact maakt. Voor meer dan 200.000 organisaties wereldwijd. Voor ondernemende doeners die hun dromen nog dezelfde dag in daden willen vertalen.

Exact heeft diezelfde mentaliteit. Dertig jaar geleden startten we als zes studenten een bedrijf, nu zijn we een internationale onderneming met 1.550 collega's in 15 landen. Daarom zijn we gek op snelgroeiende bedrijven. En weten we als geen ander hoe innovatie voelt.

Onze business software zorgt ervoor dat je je voluit kunt richten op het volgende doel, de volgende uitdaging. Zodat je niet hoeft te wachten op wat de toekomst je brengt, maar je deze zelf kunt bepalen.

Analyseer, test en verbeter je product, je organisatie en je business model. Continu. Met de daadkrachtige business software van Exact.

Exact. Cloud business software. www.exactsoftware.be

Exact

Avenue Reine Astrid 166 1780 WEMMEL Belgique

Tel: +32 2 711 16 60 E-mail: info@exact.be Website: www.exactsoftware.be

